

CRECHE FAMILIALE LES BISOUS DOUX

PIECES OBLIGATOIRES

- Attestation de responsabilité Civile
- Justificatif de domicile
- Jugement fixant la garde de l'enfant ou attestation
- Carnet de vaccinations à jour
- Livret de famille
- Certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité (pour enfant de plus de 4 mois) daté de moins de 2 mois.
- Ordonnance médicale prescrivant des antipyrétiques en cas de fièvre.
- En cas de refus d'autorisation donnée à la ville pour consulter les revenus annuels, fournir le dernier avis d'imposition
- Fiche photos (à remettre à la crèche après inscription définitive)

Ces documents sont à déposer :

- sur le Portail Famille, via votre compte personnalisé

En cas d'inscription à plusieurs services, un certain nombre d'informations et de documents demandés sont communs. Dans ce cas il est nécessaire de déposer une seule fois ces documents (relatifs à la famille et l'enfant) et de les compléter avec ceux spécifiques à chaque établissement fréquenté.

- ou directement auprès de la crèche familiale les Bisous Doux si vous ne souhaitez pas effectuer vos démarches de façon dématérialisée.